

Mettre à profit l'expertise externe grâce à l'engagement et à la collaboration

Denis Rousseau, président et commissaire
Colloque du G3 – La qualité dans l'enseignement supérieur
19 janvier 2024



Plan de la présentation

- Quelques mots sur la Commission
- Participation des experts et modèle d'engagement
- Profil, recrutement et formation des experts
- Les comités de visite
- Rôles et responsabilités des experts
- Avantages et contraintes
- Pistes pour la suite...

Quelques mots sur la CEEC

- Mission de contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial;
- Dans le système scolaire québécois, le collégial est le premier niveau de l'enseignement supérieur (le niveau universitaire est le second);
- 119 collèges (4 types d'établissements);
- La Commission réalise son mandat par des opérations d'évaluation:
 - Évaluation de l'efficacité potentielle (politiques et plans)
 - Évaluation de l'efficacité réelle (avec visite dans les collèges)
- Elle adopte un rapport contenant un jugement, des avis (recommandations, suggestions, invitations) et des commentaires;
- Les collèges sont tenus de donner suite aux recommandations.

Fondement juridique

La loi constitutive de la Commission prévoit la possibilité de s'adjoindre des experts pour la réalisation de ses travaux :

15. Pour l'exercice de ses attributions, la Commission peut:

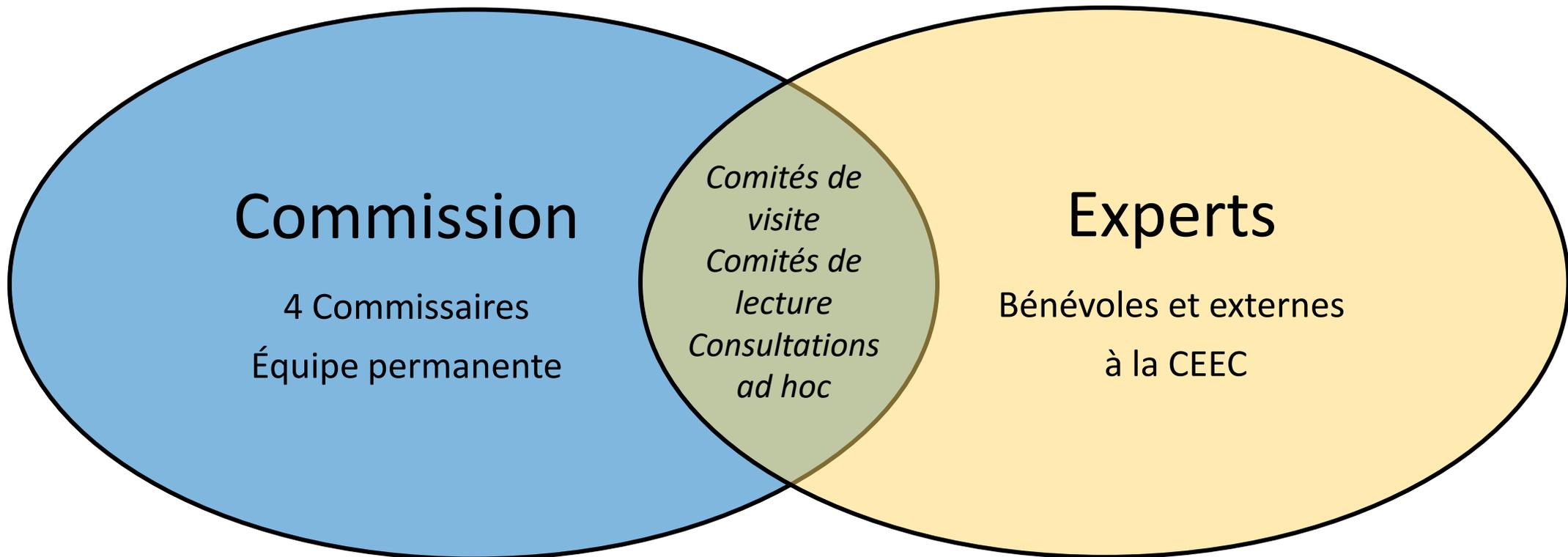
- 1° élaborer des critères et instruments d'évaluation et en assurer la diffusion;
- 2° former des comités consultatifs et déterminer leurs attributions ainsi que leurs règles de fonctionnement;
- 3° s'adjoindre des experts.

1993, c. 26, a. 15.

Participation des experts aux travaux de la Commission

- Depuis 1993, les experts sont partie prenante des processus d'évaluation (externes à la CEEC);
- Ils contribuent à garantir la rigueur et l'impartialité des évaluations, et ce, à toutes les étapes des processus (analyse, jugements et avis, rapports, etc.);
- Ils participent principalement aux travaux d'évaluation d'efficacité réelle (avec visite dans les collèges);
- Ils peuvent être appelés à participer, de façon ponctuelle, à des consultations ou à des comités consultatifs, notamment lors du développement d'une nouvelle opération d'évaluation.

Modèle d'engagement des experts



Profil des experts

- Connaissance du milieu collégial (diversité des établissements);
- Expertise particulière en évaluation et en assurance qualité;
- Ont occupé diverses fonctions dans le réseau collégial, les universités ou le milieu socioéconomique;
- Qualités professionnelles et personnelles:

Sens de l'analyse et de la synthèse ; objectivité et rigueur; capacité à travailler en équipe et à établir un consensus ; sens de l'écoute et ouverture à la diversité des réalités et des pratiques des établissements en matière d'assurance qualité.

Recrutement et formation des experts

- Appel de candidatures dans le milieu collégial, par l'entremise des établissements;
- Sollicitation sur une base individuelle;
- Invitation de personnes récemment retraitées de leur milieu de travail;
- Formation portant sur :
 - La Commission, sa mission, ses principes et processus d'évaluation;
 - L'opération d'évaluation menée et les critères retenus;
 - Les outils utilisés;
 - Les rôles et responsabilités des experts.
- Formation continue des experts de façon à les informer du développement de l'opération et des attentes de la Commission.
- Le travail des experts est encadré par le [Code d'éthique et de déontologie à l'intention des personnes agissant à titre d'experts pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.](#)

Les comités de visite

- Dans le cadre d'une évaluation d'efficacité réelle (audit), un comité de visite est constitué d'un commissaire qui préside le comité et d'un agent de recherche qui agit à titre de secrétaire;
- Trois experts sont invités en fonction de leur expertise et leur complémentarité;
 - Expériences professionnelles (gestion, direction des études, etc.)
 - Types d'établissements de provenance
 - Adéquation du profil de l'expert et adhésion au mandat de la CEEC
- La composition du comité est toujours avalisée par le collège visité.

Rôles et responsabilités des experts lors d'une visite (en 3 temps)

Avant la visite

Analyser le rapport d'autoévaluation du collège;

Pendant la visite

Participer à la visite d'audit de l'établissement (2 - 3 jours);

Après la visite

Valider la version préliminaire du rapport d'évaluation.

Rôle et responsabilités des experts au comité de lecture

- A pour mandat de vérifier la clarté et la cohérence des rapports d'une opération et de valider :
 - Constats et jugements proposés
 - Adéquation du texte aux attentes de la Commission
- Les membres du comité de lecture sont invités de façon périodique à examiner des rapports en version préliminaire lors d'une rencontre virtuelle, dirigée par la présidence de la Commission ;
- Cet exercice permet de veiller à la qualité et à la rigueur des travaux de la Commission et constitue un maillon important du processus d'élaboration des rapports préliminaires d'évaluation en vue de leur adoption en version définitive par la Commission et leur diffusion.

Avantages de ce modèle de collaboration

- Pour les experts:
 - Opportunité de réseautage;
 - Occasion de connaître les processus internes d'un établissement du réseau collégial;
 - Développement professionnel et partage d'expertise auprès de ses collaborateurs (dans l'établissement d'origine).
- Pour la Commission:
 - Bénéficier des compétences, des connaissances et de l'expertise des experts dans la réalisation de ses travaux et de son mandat;
 - Assurer l'équivalence de traitement et la rigueur dans les processus d'évaluation et d'élaboration des rapports;
 - Assurer la crédibilité des travaux de la Commission;
 - Contribuer au développement de l'expertise en évaluation et à la diffusion des meilleures pratiques.

Contraintes (limites) de ce modèle de collaboration

- Pénurie de main d'œuvre (au Québec) et mouvance du personnel;
- Disponibilités limitées des experts pour prendre part à des visites;
- Activité non-rémunérée;
- Maîtrise des outils technologiques variable (mode hybride ou virtuel);
- Évolution constante des pratiques du réseau collégial (nécessité d'une mise à jour continue).

Pistes à explorer pour la suite...

- Simplifier et alléger les processus d'évaluation pour réduire la tâche des experts;
- Réévaluer les modalités de participation (nombre de visites, rémunération, collaboration internationale, etc.)
- Poursuivre le recrutement ciblé et le recrutement hors du réseau collégial;
- Offrir un meilleur accompagnement technologique;
- Valoriser davantage le rôle de l'expert.

Merci de votre attention!

Suivez la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial sur **LinkedIn** 

888, rue Saint-Jean, 4^e étage
Bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6
418 643-9938
www.ceec.gouv.qc.ca

Dites-nous ce que vous avez pensé de cette présentation en cliquant sur le lien suivant :
[Satisfaction séance information](#)

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Québec 